



APR-UQAM

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023
DE L'APR-UQAM**

**Présenté à l'Assemblée générale annuelle
le 17 mai 2023**

Table des matières

Mot de la présidente	2
1. Affaires internes	3
1.1 Réunions du conseil d'administration	3
1.2 Intranet transactionnel et infolettres	3
1.3 Remplacement du registraire	3
1.4 Recrutement des membres	4
1.5 Relations avec l'UQAM	4
1.6 Relations avec le SPUQ	5
1.7 Relations avec la Fondation de l'UQAM	5
2. Représentations et relations externes.....	5
2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC).....	5
2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)	6
2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec	6
2.4 L'APRÈS L'UQAM.....	6
3. Activités culturelles et sociales	6
3.1 Comité des activités culturelles et sociales	7
3.2 Les activités de l'année 2022-2023.....	7
4. Projet Solidarité	8
5. Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	8
6. Outils de communication.....	9
6.1 Site web	9
6.2 Groupe Facebook.....	9
7. Fonds APR-UQAM	9
7.1 Campagne de financement.....	9
7.2 Bourses APR-UQAM	10
8. L'équipe	10
Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2022-2023	12
Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 30 avril 2023	16

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration, il me fait très plaisir de vous présenter le *Rapport d'activités 2022-2023 de l'APR-UQAM*.

Cette dernière année a enfin permis un retour à la normale de nos activités culturelles et sociales, dont la grande majorité se sont tenues en présentiel, parfois dans un format bimodal.

Le conseil d'administration et le comité Solidarité ont poursuivi leurs travaux respectifs tout au long de l'année.

Les cinq nouveaux membres du conseil d'administration se sont appropriés les tâches et responsabilités inhérentes à leurs fonctions avec l'aide des collègues plus anciens. Afin de faciliter la gestion des inscriptions et des communications avec les membres, le conseil d'administration s'est attelé à la tâche de modernisation de ces processus.

Quant au comité Solidarité, il a publié le rapport de la seconde enquête auprès des membres de l'Association, portant sur l'accès aux soins et services, et il a aussi organisé un groupe de discussion ainsi qu'une conférence en lien avec cet enjeu.

Enfin, le conseil d'administration a porté plusieurs autres dossiers auprès de l'Université, de la Fondation de l'UQAM, du SPUQ, de la FRUQ et de l'ARUCC, comme vous pourrez le constater en parcourant ce rapport d'activités.

Bonne lecture!

Nicole Carignan, présidente

Rapport d'activités 2022-2023 de l'APR-UQAM

L'année 2022-2023 a marqué la reprise des activités régulières de l'Association tout en ayant constitué une année de transition pour le nouveau conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale du 18 mai 2022.

1. Affaires internes

1.1 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises depuis l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2022. La première réunion, tenue le 31 mai 2022, a permis de désigner les membres qui occuperaient les fonctions de dirigeantes et dirigeants, de répartir les autres responsabilités et de déterminer les principaux objectifs pour l'année 2022-2023. Le conseil d'administration a par la suite tenu des réunions mensuelles à compter du mois de septembre, à l'exception du mois de février où il y a eu relâche.

1.2 Intranet transactionnel et infolettres

Dans un souci de modernisation des procédures, la secrétaire et le webmestre ont travaillé à l'implantation d'un site transactionnel avec l'aide de Pierre-Gilles Lavallée, chargé de projets technopédagogiques, Sébastien Labbé-Pellegrini, analyste de l'informatique, et Maxime Boisvert, technicien en production multimédia du Service de l'audiovisuel.

L'inscription des membres (adhésion et renouvellement) pourra dorénavant se faire directement en ligne via le site sécurisé auquel les membres ont accès dans le menu Boutique du site web de l'Association. Le paiement de la cotisation peut également se faire via le site sécurisé ou peut continuer d'être fait par virement bancaire entre membres des Caisses Desjardins ou par virement Interac pour les personnes qui font affaire avec une autre institution financière. Il demeure toujours possible de faire parvenir un chèque par la poste. De même, pour les membres sans adresse électronique ou qui préfèrent recevoir une invitation à s'inscrire par la poste, l'envoi des documents continuera à se faire par courrier postal. Le site transactionnel pourra aussi servir pour l'inscription aux activités organisées par l'Association.

Bobby Lacroix, agent d'information à la Division de la promotion institutionnelle du Service des communications, nous a donné accès à l'application Dialog Insight qui permet l'envoi d'infolettres. Ce type d'application permet de créer différentes listes d'envoi, de préparer des envois personnalisés, comme pour les vœux d'anniversaire, et de tenir des statistiques diverses sur les communications transmises aux membres.

1.3 Remplacement du registraire

Le registraire, Yvon Pépin, avait indiqué au conseil d'administration qu'il était disposé à demeurer dans cette fonction pour l'année 2022-2023, mais qu'il souhaiterait laisser sa place avant la fin de son mandat si l'implantation du site transactionnel et du nouveau processus des inscriptions se faisait à temps pour le renouvellement des inscriptions pour

2023-2024. Étant donné l'avancement de ce dossier, la secrétaire, Anne Rochette, a accepté d'assumer la tâche de registraire, à compter du 25 janvier 2023, avec l'aide du trésorier, Claude Felteau, et du webmestre, José E. Igartua.

1.4 Recrutement des membres

L'un des objectifs du conseil d'administration en 2022-2023 était de mieux comprendre la situation du recrutement et de la rétention des membres. Cet objectif, partagé par de nombreuses autres associations sœurs, a donné lieu à la participation à différents ateliers des meilleures pratiques organisés par l'ARUCC et par la FRUQ au cours de l'année ainsi que par la mise sur pied d'un comité du recrutement afin d'identifier certaines pistes d'action pour améliorer le recrutement des membres de l'Association et favoriser leur rétention par la suite.

Le comité était composé des membres suivants : José E. Igartua (webmestre, responsable du comité), Jean Legault (responsable des activités culturelles et sociales), Yvon Pépin (registraire) et Anne Rochette (secrétaire). Une de ses premières actions a été de revoir le libellé de l'invitation transmise aux professeures et professeurs au moment de leur départ à la retraite ainsi que le formulaire d'adhésion à l'Association. Des tableaux statistiques dressant le portrait des membres de l'Association ont également été produits. Enfin, un document PowerPoint a été préparé en vue de la présentation de l'Association lors des ateliers de préparation à la retraite organisés par le SPUQ.

Le travail de mise à jour de la liste des professeures et professeurs retraités s'est également poursuivi de concert avec le Service des ressources humaines. Cette mise à jour permet à l'Association d'être mieux outillée pour analyser la situation du recrutement des membres et explorer les stratégies à mettre en œuvre.

1.5 Relations avec l'UQAM

L'Association a maintenu ses relations avec l'UQAM tout au long de l'année. Étant donné les multiples changements au sein du personnel cadre, en particulier le départ à la retraite de Josée Dumoulin, directrice du Service du personnel enseignant, et de la haute direction de l'Université, avec la fin du mandat de la rectrice Magda Fusaro et son remplacement par le recteur intérimaire, Louis Baron, il a été convenu dès l'automne que la personne ressource pour l'Association serait Aline Pajot, directrice exécutive au Vice-rectorat au développement humain et organisationnel.

Les échanges avec elle ont permis de faire avancer plusieurs demandes ou dossiers en lien avec le bureau de l'Association, la visibilité de l'Association sur le site internet de l'UQAM et la mise à jour de la liste des professeures et professeurs retraités.

Ces échanges ont également porté sur les actions qui pourraient être envisagées afin de resserrer les liens de l'institution avec ses professeures et professeurs retraités, tant sur le plan de leur participation active que sur celui de la reconnaissance pour leur implication et leurs réalisations. À cet égard, le directeur du Secrétariat des instances, Jean-Philippe Gingras, a eu l'heureuse initiative, en décembre dernier, de solliciter la candidature de professeures et professeurs retraités afin de constituer le comité de sélection pour les

Prix du mérite de l'UQAM. Il a aussi invité les personnes qui ont participé à ce comité à la cérémonie de remise des Prix du mérite et au cocktail qui a précédé celle-ci le mercredi 26 avril 2023.

Enfin, devant le faible taux de participation des personnes concernées, la décision a été prise par la Direction de ne plus tenir la fête de reconnaissance qui soulignait le départ à la retraite des membres du personnel de l'UQAM. Toutefois, le recteur intérimaire et vice-recteur au Développement humain et organisationnel, Louis Baron, et sa directrice exécutive, Aline Pajot, nous ont tous deux assurés de leur collaboration et participation dans l'organisation d'activités d'accueil pour les nouvelles et nouveaux retraités que souhaiterait mettre de l'avant l'APR-UQAM.

1.6 Relations avec le SPUQ

Comme par le passé, l'Association a continué de recevoir un appui financier et matériel fort apprécié du SPUQ. L'Association a également pu compter sur l'aide précieuse de Roxane Beauchemin, commis principale, et de Julien Revillon d'Apreval, attaché d'administration, pour l'organisation logistique de certaines activités.

L'Association a été invitée à participer à l'atelier de préparation à la retraite organisé par le syndicat, qui s'est tenu par visioconférence le jeudi 13 avril 2023. Nicole Carignan et Anne Rochette y ont fait valoir les objectifs de l'Association et ont présenté, à l'aide d'un document PowerPoint, les différents services offerts et activités organisées par l'APR-UQAM, en vue de susciter l'intérêt des collègues à adhérer à l'Association.

1.7 Relations avec la Fondation de l'UQAM

Les échanges avec la Fondation de l'UQAM ont été multiples au cours de l'année, en ce qui concerne le concours des bourses, la cérémonie de remise des bourses et les stratégies à déployer pour solliciter des contributions au Fonds APR-UQAM. Nicole Carignan et Anne Rochette ont participé à une rencontre le 7 juin 2022 avec Isabelle Sauvageau, responsable des dons planifiés et conseillère attitrée au Fonds APR-UQAM, et Mélanie Olivier, directrice de la campagne annuelle, qui a permis de faire le point sur la campagne de financement pour le Fonds APR-UQAM et de discuter différentes stratégies de sollicitation à mettre de l'avant.

2. Représentations et relations externes

2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)

Anne Rochette a représenté l'Association à l'assemblée générale annuelle de l'ARUCC, qui s'est tenue de façon virtuelle le 16 juin 2022. Cette assemblée a été précédée de tables rondes sur les meilleures pratiques, auxquelles ont participé Jean Legault et Anne Rochette et qui réunissaient plus de 75 participants en provenance d'une trentaine d'associations. Celles-ci portaient sur les thématiques suivantes : la rétention et le recrutement des membres, les leçons tirées de la pandémie, les relations avec le campus et la valeur d'une association de retraités. Le compte rendu de ces tables rondes est disponible sur le site de l'ARUCC. De façon générale, les commentaires entendus montrent que notre association tire assez bien son épingle du jeu par rapport à plusieurs

autres, mais que certaines revendications pourraient être mises de l'avant à la lumière de gains obtenus par d'autres associations.

La conférence annuelle et l'assemblée générale annuelle de l'ARUCC auront lieu cette année en présentiel, pour la première fois depuis 2019, du 31 mai au 2 juin 2023, à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon.

2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Anne Rochette a assisté à l'assemblée générale de la FRUQ qui s'est tenue au siège social de l'UQ à Québec le 21 octobre 2022. En plus des points d'information usuels, incluant les rapports sur le régime de retraite (RRUQ) et les assurances collectives (AQRP-Beneva) qui ont été transmis par la suite aux membres de l'APR-UQAM, l'assemblée s'est poursuivie en après-midi sous la forme d'un mini-colloque dont l'objectif principal était de dégager des pistes de solution pour assurer un meilleur recrutement de nouveaux membres et une relève pour les conseils d'administration des associations.

Pour faire suite à ce mini-colloque, un atelier collaboratif où les associations membres de la FRUQ étaient invitées à échanger et partager leurs meilleures pratiques de communication avec leurs membres a également eu lieu par visioconférence le 22 mars 2023. La présidente, la secrétaire, le webmestre et la directrice du Bulletin y ont participé. Les différents tours de table ont permis de constater que les pratiques de notre association sont généralement bien adaptées à notre réalité et que les changements en cours au niveau des communications suivent les recommandations de l'expert retenu pour animer cet atelier.

2.3 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec

Il n'y a eu aucune rencontre du Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec (Convergence) cette dernière année.

2.4 L'APRÈS L'UQAM

À la suite d'une demande d'information de la part d'André Savary, 1^{er} vice-président de l'APRÈS L'UQAM, au sujet de l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque, Nicole Carignan et Anne Rochette ont tenu une rencontre par visioconférence, le 7 juillet 2022, avec le président Guy Demers et André Savary, afin d'échanger plus largement sur les relations des deux associations avec l'UQAM et sur les possibilités de collaboration en ce qui concerne certaines demandes ou l'organisation de certaines activités.

Pour donner suite à cette volonté de collaboration, l'APR-UQAM a invité les membres de l'APRÈS L'UQAM à la conférence de l'astrophysicien René Doyon, qui s'est tenue le 26 avril 2023, et l'APRÈS L'UQAM a invité les membres de notre association à la conférence de Jean-François Gagnon du Département de psychologie le 11 mai 2023.

3. Activités culturelles et sociales

Cette année a marqué le retour à un programme plus complet et varié d'activités culturelles et sociales, sous la responsabilité de Jean Legault, désigné à cette tâche lors de la première réunion du conseil d'administration le 31 mai 2022.

3.1 Comité des activités culturelles et sociales

En plus de voir à l'organisation des activités, Jean Legault a mis sur pied un comité des activités culturelles et sociales auquel se sont jointes Nicole Carignan et Lise Renaud. Le comité s'est principalement concentré à définir une politique de gestion des activités culturelles et sociales et à développer un programme annuel d'activités.

La Politique de gestion des activités sociales et culturelles a été adoptée lors de la séance du conseil du 7 décembre 2022. Cette politique détermine les balises par rapport aux coûts des activités, en particulier en ce qui concerne la contribution de l'Association qui est limitée à 50 % maximum des frais directs, ainsi que les balises par rapport à la participation de personnes non-membres dans le contexte d'activités où le nombre de participants est limité.

De nombreuses activités ont été identifiées dans l'objectif d'établir un calendrier provisoire des activités qui pourrait être transmis aux membres en début d'année, le but étant de varier les types d'activités et de s'assurer de bien les répartir tout au long de l'année.

Enfin, avec l'aide du webmestre José E. Igartua, le responsable a initié le recours à de courts sondages de satisfaction auprès des membres ayant participé aux activités afin de permettre au comité de mieux remplir sa mission auprès des membres.

3.2 Les activités de l'année 2022-2023

La première activité de l'année 2022-2023 a eu lieu le 2 juin 2022. Il s'agissait d'une visite guidée, dans le cadre d'un circuit en autobus de l'organisme *L'Autre Montréal*, sur le thème *Les bâtisseuses de la cité*, organisée par Lise Renaud et Monique Lemieux et animée par Marie-Dominique Lahaise, spécialiste en urbanisme.

La seconde activité, organisée par Jean Legault, consistait en une visite guidée au Vignoble Léon Courville à Lac-Brome, suivie d'un repas à la brasserie Edgar Hyperlodge à Bromont, le 4 octobre 2022 et réunissait une quinzaine de membres.

Par la suite, une conférence du professeur Jacques Forest, du Département d'organisation et ressources humaines, intitulée « L'argent vous rend-il heureux ou malheureux? », a été présentée aux membres, de façon bimodale, le vendredi 18 novembre 2022, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), suivie d'un lunch au resto-école de l'ITHQ.

À l'hiver 2023, la présidente Nicole Carignan a veillé à l'organisation d'une visite guidée de l'exposition *Révélation : les estampes d'Albert Dumouchel dans la collection du MBAM*, qui a eu lieu le jeudi 23 février, accompagnée par la professeure Peggy Davis du Département d'histoire de l'art, co-commissaire de cette exposition. La visite était suivie d'un repas au restaurant Il Cortile situé à proximité du musée.

La dernière activité de l'année a eu lieu le mercredi 26 avril 2023. Organisée par Jean Legault, il s'agissait d'une conférence de l'astrophysicien René Doyon, professeur au Département de physique de l'Université de Montréal et lauréat du prix du Scientifique de l'année de Radio-Cada 2022, intitulée « Sommes-nous seuls dans l'univers? ». La

conférence, qui était également ouverte aux membres de l'APRÈS L'UQAM et de l'ARRÊTS, réunissait plus d'une trentaine de participantes et participants.

Enfin, sous l'initiative de José Del Pozo, le groupe de lecture créé en février 2022 a poursuivi ses rencontres tout au long de l'année. Regroupant une dizaine de membres, il s'est réuni à trois reprises à l'automne et à deux occasions à l'hiver. Les ouvrages commentés sont les suivants : *L'œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar, *Francis* d'Alexandre Michaud, *L'homme qui aimait les chiens* de Leonardo Padura, *L'homme qui peignait les âmes* de Metin Arditi et *La plus secrète mémoire des hommes* de Mohammed Mbougar Sarr.

4. Projet Solidarité

En 2022-2023, le comité Solidarité était composé de Nicole Carignan, Louise Dupuy-Walker, Louise Julien, Monique Lemieux et Michel Tousignant (responsable). Le comité a tenu différentes rencontres au cours de l'année. Ses objectifs principaux ont été la rédaction et publication du rapport sur l'enquête portant sur les soins et services aux personnes âgées, l'organisation de groupes de discussion et de conférences en lien avec les enjeux liés à cette thématique, telle que suggérée par plusieurs membres lors de l'enquête, et la mise à jour du menu du Projet Solidarité du site web de l'Association.

Le comité a organisé la rencontre d'un groupe de discussion le 12 octobre 2022, animée par Jacques Rhéaume, professeur émérite de communication sociale et publique, qui portait sur les thématiques préoccupant les gens à la retraite ou en processus de « retraitement » autour de différentes dimensions psychosociales : santé, vie affective, travail, loisirs, arts, engagements sociaux ou politiques, bénévolat.

Le comité a également organisé une conférence portant sur l'aide disponible pour les proches aidants, offerte par Nathalie Morissette, conseillère à l'organisme L'Appui qui vient en aide aux proches aidants. Cette conférence s'est tenue en visioconférence le 16 mars 2023 et réunissait une vingtaine de membres.

5. Bulletin *Pour la suite du monde*

La nouvelle directrice du bulletin *Pour la suite du monde*, Winnie Frohn, a pris en charge la publication des numéros 83 (octobre 2022) et 84 (avril 2023), dont le contenu reste dans la continuité des numéros précédents. Le Bulletin paraît deux fois l'an, en octobre et en avril. Sa mise en page est assurée par Wendy Hondermann (Creativa Design) et la révision linguistique par la secrétaire de l'Association, Anne Rochette.

Le dossier principal du numéro 83 est consacré à la publication du rapport de l'enquête sur les expériences liées à la santé et aux services. On y retrouve aussi les deux hommages à Marcel Rafie présentés lors de l'assemblée générale annuelle 2022, une lettre de la nouvelle présidente qui fait part, entre autres, des principaux objectifs du conseil pour l'année en cours, ainsi qu'un hommage aux membres sortants du conseil pour leurs contributions à l'Association. Le numéro comprend également un compte rendu de la visite guidée du 2 juin 2022 ainsi qu'un court article de Michel Tousignant sur l'ancien

pavillon Read. Enfin, le Bulletin inclut les rubriques habituelles : Éditorial, Rencontre intergénérationnelle, Brèves, In memoriam.

La thématique retenue pour le numéro 84 est la contribution de l'UQAM à la danse. L'entrevue intergénérationnelle porte sur une nouvelle professeure du Département de chimie, Zoé Joly-Lopez. On retrouve également des comptes rendus de trois activités (conférence de Jacques Forest, visite au MBAM et conférence sur les proches aidants) ainsi que deux nouvelles rubriques « Y étiez-vous? » et « Y serez-vous? » qui présentent les activités passées et à venir. Le numéro compte également une brève présentation de la lauréate de la bourse APR-UQAM ainsi que plusieurs hommages aux collègues décédés.

6. Outils de communication

6.1 Site web

À l'été 2022, Gilles Gauthier, qui gérait le site web de l'APR-UQAM depuis 11 ans, a passé le flambeau à José E. Igartua comme webmestre et à Anne Rochette comme secrétaire de l'Association.

Le site web est hébergé sur la plateforme WordPress résidant sur un serveur géré par l'UQAM. Le webmestre a effectué en cours d'année des modifications à la structure des menus et a fait des mises à jour du contenu de certaines sections. Le site web a en plus annoncé les activités organisées par l'association.

En vertu d'un contrat de service, le Service de l'audiovisuel (SAV) de l'UQAM a repris le contenu du site pour l'insérer dans le modèle institutionnel des sites de l'UQAM et y ajouter une section transactionnelle pour l'adhésion à l'APR-UQAM, le paiement des cotisations ainsi que l'inscription aux activités. Cela facilitera l'inscription des membres et la gestion des activités. L'appui du SAV pour la gestion, la sauvegarde et les mises à niveau de la plateforme nous est acquis.

6.2 Groupe Facebook

Le groupe Facebook APR-UQAM, créé en octobre 2021, compte maintenant plus d'une cinquantaine de membres. L'objectif de ce groupe est de faciliter les échanges entre les membres de l'Association et la transmission d'informations en provenance du conseil d'administration ou des différents comités.

7. Fonds APR-UQAM

7.1 Campagne de financement

La campagne de financement du Fonds APR-UQAM, lancée en décembre 2019, s'est poursuivie cette année.

En 2022-2023, 26 dons provenant de 25 donateurs ont été reçus, totalisant la somme de 4 764 \$. Au 30 avril 2023, le solde du fonds s'élève à 17 507 \$, ce qui correspond à 70 % de la cible de 25 000 \$ à atteindre pour permettre la capitalisation du fonds.

7.2 Bourses APR-UQAM

Le comité d'attribution des bourses APR-UQAM, composé de Danielle Desbiens, Lise Renaud et Anne Rochette, s'est réuni par visioconférence le jeudi 10 novembre 2022 pour procéder à l'évaluation des dossiers de candidature reçus. Neuf dossiers ont été transmis au comité, qui en a éliminé trois, non conformes aux critères d'admissibilité.

Au terme de l'exercice d'attribution des bourses du volet engagement, une seule bourse APR-UQAM a pu être octroyée cette année. La lauréate de la bourse d'une valeur de 1 000 \$ est Camille Guimond, étudiante au baccalauréat en psychologie.

L'invitation à la cérémonie organisée pour les boursiers et boursières de la Faculté des sciences humaines, qui se tenait le 1^{er} février lors d'un petit-déjeuner, étant parvenue trop tard pour permettre la présence de la présidente ou de la responsable du comité d'attribution des bourses, ces dernières ont pu échanger avec la lauréate lors d'une rencontre virtuelle organisée par la Fondation de l'UQAM le 9 février.

8. L'équipe

En 2022-2023, les tâches et responsabilités qui sous-tendent la bonne marche des affaires et des activités de l'Association ont été assumées par les membres suivants.

Conseil d'administration

Présidente : Nicole Carignan

Vice-présidente : Winnie Frohn

Secrétaire : Anne Rochette

Trésorier : Claude Felteau

Registraire : Yvon Pépin (jusqu'au 25 janvier 2023), Anne Rochette (par la suite)

Conseiller : José E. Igartua

Conseiller : Jean Legault

Comité des activités culturelles et sociales

Jean Legault (responsable), Nicole Carignan et Lise Renaud

Comité d'attribution des bourses APR-UQAM

Danielle Desbiens, Lise Renaud et Anne Rochette (responsable)

Comité de recrutement

Comité Solidarité

Nicole Carignan, Louise Dupuy-Walker, Louise Julien, Monique Lemieux, Michel Tousignant (responsable)

Comité du recrutement

José E. Igartua (responsable), Jean Legault, Yvon Pépin, Anne Rochette

Bulletin *Pour la suite du monde*

Winnie Frohn (directrice), Anne Rochette (révision linguistique)

Webmestre

José E. Igartua

Groupe Facebook APR-UQAM
José E. Igartua et Anne Rochette

Envoi des vœux d'anniversaire
Anne Rochette

Représentation auprès d'organismes externes
ARUCC : Anne Rochette
FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau, Anne Rochette
TCAÎM : Winnie Frohn
Convergence : Nicole Carignan

Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2022-2023

Mardi 31 mai 2022

Résolution CA2022-23-01

Attendu l'article 4.3 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui précise que la désignation des fonctions de dirigeants et dirigeantes doit être établie lors de la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale;

Attendu l'article 6 des Règlements généraux qui définit les fonctions de dirigeants et dirigeantes de l'Association;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Claude Felteau, de désigner les membres suivants aux différentes fonctions de direction du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2022-2023 :

Présidente : Nicole Carignan

Vice-présidente : Winnie Frohn

Secrétaire : Anne Rochette

Trésorier : Claude Felteau

Registraire : Yvon Pépin

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2022-23-02

Attendu l'article 4.6 d) des Règlements généraux qui confie au conseil d'administration la responsabilité de la désignation des responsables des comités qu'il a créés;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Claude Felteau, de désigner les membres suivants à titre de responsables des divers dossiers et comités pour l'année 2022-2023 :

Archiviste : Yvon Pépin

Comité des activités culturelles et sociales : Jean Legault (responsable)

Directrice du Bulletin : Winnie Frohn

Révision linguistique du Bulletin : Anne Rochette

Webmestre : José E. Igartua

Groupe Facebook : Anne Rochette, José E. Igartua

Relations avec la Fondation de l'UQAM : Nicole Carignan, Anne Rochette

Représentante auprès de l'ARUCC : Anne Rochette

Représentants auprès de la FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau, Yvon Pépin

Représentante auprès de la TCAÎM : Winnie Frohn

Représentante auprès de Convergence : Nicole Carignan

Comité d'attribution des bourses : Anne Rochette (responsable)

Comité du recrutement : José E. Igartua, Jean Legault, Yvon Pépin, Anne Rochette

Comité Solidarité : Nicole Carignan (liaison avec le conseil d'administration)

Cosignataires des chèques : Claude Felteau, Yvon Pépin

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 5 octobre 2022

Résolution CA2022-23-03

Attendu la résolution CA2020-21-01 adoptée le 6 octobre 2020 à l'effet de suspendre temporairement l'octroi de jetons de présence tant que les réunions du conseil d'administration se tiendront en visioconférence;

Attendu la reprise des réunions en présence du conseil d'administration en date du 31 mai 2022;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Jean Legault, de reprendre le versement de jetons de présence pour les réunions tenues en présence et d'ajuster le montant de ces jetons à 30 \$ par présence.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2022-23-04

Attendu la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé;

Attendu l'obligation pour l'Association de protéger les renseignements personnels de ses membres;

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Nicole Carignan, de cesser immédiatement la publication de renseignements personnels des membres sur le site Web de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 9 novembre 2022

Résolution CA2022-23-05

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Jean Legault, que les répertoires des membres affichés sur le site Web et envoyés par courriel à l'ensemble des membres soient mis à jour deux fois l'an, en juin et en décembre.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 7 décembre 2022

Résolution CA2022-23-06

Attendu le projet de Politique de gestion des activités culturelles et sociales élaboré par le comité des activités culturelles et sociales;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Jean Legault, appuyé par José E. Igartua, d'adopter la Politique de gestion des activités culturelles et sociales.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 25 janvier 2023

Résolution CA2022-23-07

Attendu la démarche d'implantation d'un intranet transactionnel afin de faciliter le traitement des inscriptions à l'Association;

Attendu que le Service de l'audiovisuel prévoit que l'implantation du site transactionnel sera complétée d'ici la fin février;

Attendu la volonté exprimée par le registraire de ne pas superviser le nouveau processus des inscriptions et de se retirer de la fonction de registraire avant sa mise en opération;

Attendu la répartition des tâches et responsabilités convenue entre la secrétaire, le trésorier et le webmestre en ce qui concerne l'implantation du site transactionnel et le processus de renouvellement des inscriptions pour 2023-2024;

Il est proposé par Jean Legault, appuyé par Claude Felteau, de nommer la secrétaire, Anne Rochette, à titre de registraire à compter du 25 janvier 2023 jusqu'à la fin du mandat pour l'année 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2022-23-08

Attendu la nécessité pour la registraire d'être en mesure de vérifier l'état des cotisations versées par virement bancaire;

Attendu la nécessité pour le trésorier d'avoir accès à la boîte courriel dans le cadre du processus de renouvellement des inscriptions;

Attendu la désignation d'Anne Rochette à la fonction de registraire en date du 25 janvier 2023;

Il est proposé par José E. Igartua, appuyé par Winnie Frohn, que la registraire, Anne Rochette, soit désignée comme administratrice secondaire du compte bancaire chez Desjardins en remplacement d'Yvon Pépin et que le trésorier, Claude Felteau, soit coresponsable de la boîte courriel de l'Association en remplacement d'Yvon Pépin.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2022-23-09

Attendu l'article 2.5 des Règlements généraux qui stipule que le montant de la cotisation annuelle est déterminé chaque année par le conseil d'administration;

Attendu les états financiers actuels et les prévisions en termes de revenus et de dépenses d'ici la clôture de l'exercice financier 2022-2023 le 31 mars 2023;

Attendu le congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités en place depuis 2016;

Attendu la décision adoptée par le conseil d'administration en date du 3 novembre 2021 (résolution CA2021-22-04) à l'effet que toute demande d'adhésion à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière soit traitée sans exiger de cotisation de la part du nouveau membre, qui pourra bénéficier de tous les avantages consentis aux membres, à l'exception des tarifs réduits offerts aux membres lors d'activités financées en partie par l'Association;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Jean Legault,

1. de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour l'année 2023-2024;
2. de définir la période de congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une année entière de congé de cotisation en termes de l'exercice financier de l'Association (1^{er} avril au 31 mars) à la suite de leur inscription initiale;

3. de maintenir le congé de cotisation pour les nouveaux membres non nouvellement retraités qui adhèrent à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière selon les modalités prévues par la résolution CA2021-22-04.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 8 mars 2023

Résolution CA2022-23-10

Attendu la résolution CA2022-23-03 adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 5 octobre 2022 qui fixait le montant des jetons de présence à 30 \$ par séance lors de réunions tenues en présence;

Attendu que ces jetons ont pour but de compenser partiellement les dépenses en transport et nourriture encourues par les membres du conseil d'administration lors de réunions tenues en présence;

Attendu le recours à un service de traiteur lors de certaines séances du conseil;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par Nicole Carignan, que le montant des jetons de présence fixé à 30 \$ pour l'année 2022-2023 soit abaissé à 15 \$ lorsque le repas qui suit la réunion est défrayé par l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 3 mai 2023

Résolution CA2022-23-11

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des états financiers;

Attendu l'article 7.3 des Règlements généraux qui établit que le trésorier doit présenter les états financiers à l'observateur aux comptes avant de les déposer pour approbation au conseil d'administration;

Attendu la clôture de l'exercice financier 2022-2023 le 31 mars 2023;

Attendu le rapport de l'observateur aux comptes pour l'exercice 2022-2023;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par José E. Igartua, d'adopter les états financiers de l'exercice 2022-2023 tels qu'examinés préalablement par l'observateur aux comptes et présentés en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2022-23-12

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des prévisions budgétaires, incluant le montant de la cotisation annuelle des membres;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Jean Legault, appuyé par Winnie Frohn, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024, incluant le montant de la cotisation annuelle, telles que présentées et précisées en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 30 avril 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
ENSEMBLE DES RETRAITÉS			
Nombre total de retraités ^a	979		954
Retraités décédés ^b	(217)		(199)
Décès en 2022-2023 ^c	[16]		[12]
Nombre total de retraités vivants	762	77,9 %	755
 MEMBRES DE L'ASSOCIATION en 2022-2023			
Nombre total de membres	281		279
Membres cotisants	252	89,7 %	249
Membres honoraires	2		2
Nouveaux membres (inscriptions gratuites)	27	9,6 %	28
Membres en retraite graduelle	[2]		
Décès dans l'année	5		5
Proportion des membres par rapport au nombre total de retraités vivants		36,8 %	

.....

- a. Dossier maître des professeures et professeurs retraités et des maîtres de langues retraités, mis à jour en 2022.
- b. Certains décès des années antérieures peuvent nous être inconnus.
- c. Décès survenus en 2022-2023 :
 - Roch Meynard, sciences de l'activité physique (25 avril 2023) – Membre honoraire
 - Jean-Guy Sabourin, théâtre (12 mars 2023) – Membre
 - Daniel Clapin-Pépin, sciences comptables (16 janvier 2023)
 - Yvan Leduc, sciences de l'activité physique (3 février 2023)
 - Paresh Chattopadhyay, sociologie (14 janvier 2023)
 - Sandra Rafman, psychologie (2 janvier 2023)
 - Godefroy-M. Cardinal, sciences de l'éducation (16 décembre 2022)
 - Léontine Rousseau, sciences comptables (10 novembre 2022)
 - Denis Dumas, linguistique (8 novembre 2022) – Membre
 - Monique Nemni, linguistique (2 novembre 2022) – Membre
 - Albert Legault, science politique (18 septembre 2022)
 - Pierre Guimond, communication sociale et publique (19 octobre 2022) – Membre
 - Jeanne Renaud, théâtre/danse (15 septembre 2022)
 - John S. Lumsden, linguistique (8 septembre 2022)
 - Françoise Riopelle, théâtre/danse (18 juillet 2022)
 - Franklin Midy, sociologie (13 mai 2022)